

## ➤ **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2021**

**PRESENTS** : BISCHOFF Jean-Loïc, DELMARES Bernard, GILET Georges, GREGORY Gisèle, PEYNAUD Yves, PODVIN Frédérique,

**ABSENTES EXCUSEES** : FAU Shanti,, DAUHER Isaïe, MAILLY Cédric, ZARA Gwenaëlle

### **ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :**

- **DELIBERATIONS :**
- – Nomination du 2<sup>ème</sup> agent recenseur
- – Désignation du correspondant Défense
- – Demande de place de stationnement
- **INFORMATIONS DIVERSES**
- **QUESTIONS DIVERSES**

### **DELIBERATIONS :**

#### **1) NOMINATION DU 2<sup>ème</sup> AGENT RECENSEUR :**

Etant donné les problèmes de santé rencontrés par la personne déjà nommée, il apparaît utile d'attribuer un second agent comme préconisé par les textes.

Madame BENIL Christine s'est proposée et connaît bien le déroulement des opérations.

Madame le Maire propose donc sa candidature au poste de second agent recenseur.

Avis favorable de l'assemblée.

#### **2) DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE :**

La Délégation militaire Départementale du Lot demande de lui faire parvenir l'identité de la personne qui prendra la fonction de correspondant défense et qui fera le lien Armée-Nation.

Madame le Maire propose Monsieur GILET Georges qui assumait ces fonctions pendant le mandat précédent.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

3) Madame DELMAS Stéphanie a saisi le Conseil Municipal d'une demande de place de stationnement sur la voie communale en direction de la mairie. Or il est facile de constater que plusieurs places de stationnement sont libres quotidiennement.

Après débat, il ressort que l'octroi d'une place relative à l'occupation du domaine public, est soumis à une redevance annuelle. D'autre part, la mairie doit matérialiser la place occupée. Pas de prise de décision. Madame DELMAS en sera informée par courrier.

## INFORMATION DIVERSES :

- ✚ Présentation du RPQS ( Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Eau Potable) du SMAEP (Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable) de Payrac qui a été transmis à tous les conseillers. Madame le Maire interroge l'assemblée sur ce qui a pu les interpellier. A signaler que tous les prélèvements qui ont été effectués au cours de 2020 dans le cadre de contrôle sanitaire qualité se sont révélés conforme à 100 %. Le rendement du réseau de distribution s'élève à 73.5 %.
- ✚ Le protocole sanitaire applicable à la rentrée des vacances d'automne impliquait le port du masque en classe. Depuis l'arrêté du 26/11/2021 a élargi l'obligation du port du masque afin de faire face à l'épidémie COVID 19 (affiché dans le tableau d'affichage extérieur).
- ✚ Le concert Quatuor Virtuosa organisé à la salle polyvalente le 30 octobre a eu un certain succès. Le service de la culture de CAUVALDOR a salué notre engagement.
- ✚ Le Conseil d'Ecole a eu lieu le 9 novembre à Milhac. L'effectif de la rentrée 2022 s'élèvera à 116 élèves, selon les prévisions. Une nouvelle organisation devra être prévue au niveau de Lamothe Fenelon, les CM1 et CM2 étant trop nombreux pour y être accueillis.
- ✚ Madame le Maire a participé à une réunion d'information concernant la gestion des cimetières. Nous devons réfléchir à la durée des concessions et revoir les tarifs. Délibération à établir ultérieurement.
- ✚ Une commission Finances a eu lieu le 28 octobre, Madame le Maire y a participé. Un état des consommations des crédits au 15 octobre a été présenté, ainsi qu'une analyse des offres d'emprunts.
- ✚ Le Conseil Communautaire s'est réuni le 8 novembre à Frayssinet. Madame le Maire n'a pu y assister, ni son suppléant absent ce jour-là. Le principal sujet à l'ordre du jour : l'abattoir de St Céré : la poursuite de l'audit et le maintien de cette structure ont été votés.
- ✚ Le Symictom : Jean-Loïc BISCHOFF qui est le délégué nous informe du contenu rapport d'activité 2020 avec cet organisme.  
Il informera la population par la rédaction du « tambourinaire ». Le prix des sacs à augmenté 100 000 sacs = 6710 €  
OM + 71 tonnes  
Taxes OM + 3 %  
A noter la visite de Coralie ESCORNE, qui nous a annoncé le changement du véhicule de 19 tonnes à 26 tonnes, ce qui implique la suppression de 2 lieux de dépôts d'ordures : les Miquelets et les Dounats car le camion ne peut pas emprunter ces itinéraires. De plus les poubelles du lieu-dit Mercadiol seront déplacées sur la Route Communale n° 102.

- ✚ Le groupement de gendarmerie Départemental aimerait recueillir la perception de son action au sein de la commune. Madame le Maire doit répondre à un questionnaire.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Aucune question particulière n'ayant été soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire clôture la séance.

Le Maire,

